



Collège Eugène NONNON

22, avenue Léopold Héder

B.P. 7030

97300 CAYENNE

☎ : 0594 31 40 44

☎ : 0594 30 33 63

✉ : 9730130d@ac-guyane.fr

Siren : 199731308 – Siret : 1997310800011



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU VENDREDI 27 MAI 2016**

Le quorum étant atteint, 17 membres présents, Mme JACOBS ouvre la séance à 17H20.

Mme MOURIN est désignée secrétaire de séance.

Mme JACOBS présente l'ordre du jour qui sera abordé :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2016
- Projet de voyage culturel et artistique à Camopi
- Projets pédagogiques pour l'année 2016/2017
- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté
- Informations diverses
- Questions diverses

Mme JACOBS soumet l'ordre du jour à l'approbation du conseil d'administration.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
17	17	0	0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2016 :

Mme JACOBS demande aux membres du conseil d'administration si des remarques doivent être apportées au procès-verbal. Aucune remarque n'étant observée, le procès-verbal est soumis au vote pour approbation.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
17	16	0	1

Le procès-verbal est adopté par la majorité des membres présents.

2. Projet de voyage culturel et artistique à Camopi : →Annexe 1

Mme BOUVIER, professeur d'EPS et professeur principal de la classe 4è Métiss'art, présente le projet de voyage artistique et culturel qui aura lieu du 13 au 17 juin 2016 à CAMOPI.

Arrivée de la déléguée élève Taylana DE SOUZA LOUREIRO à 17H35.

Ce projet concerne la classe 4^e Métiss'art qui en est à sa troisième année d'expérimentation. Durant le séjour, différentes activités seront découvertes et réalisées et l'activité natation sera pratiquée dans le cadre du projet académique « Ma Guyane nage ». L'hébergement se fera au carbet Mokata en pension complète. Le partenariat Rectorat/Préfecture permet à tous les élèves de participer au voyage. 20 élèves et 4 accompagnateurs sont concernés par ce voyage.

Le budget prévisionnel est de: 5416,00€ dont une participation de 80 € par élève.

Un adjoint au maire de Camopi va demander au maire et au conseil municipal s'il est possible que la commune de CAMOPI prenne en charge la totalité des dépenses engagées pour l'hébergement au carbet de Mokata ainsi que pour le transport pour un montant total de 5336,00€.

Mme La Principale demande l'avis des membres du conseil d'administration sur le projet de voyage.

M. SAINT-GEORGES trouve que cela est bien d'aller visiter une commune éloignée de Guyane.

Mme LOPES DA SILVA demande si un échange aura lieu avec le collège de Camopi. Mme BOUVIER répond que cela est envisagé pour l'année prochaine.

Mme JACOBS demande l'accord du conseil d'administration sur la faisabilité du voyage.

- Accord pour la programmation du voyage à Camopi du 13 au 17 juin 2016

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
18	17	0	1

- Accord pour le budget prévisionnel

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
18	18	0	0

- Montant de la participation des familles à 80 € maximum

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
18	18	0	0

Le projet de voyage culturel et artistique à Camopi est adopté.

3. Projets pédagogiques pour l'année 2016/2017 :

Un appel à projets a été lancé le 4 mai 2016 par la Délégation Académique à l'Action Culturelle. Les dossiers étaient à retourner avant le 27 mai 2016 après validation par le conseil d'administration. Les projets n'ont pas pu être validés le 24 mai 2016 faute de quorum. Mme JACOBS informe que les dossiers seront envoyés le lundi 30 mai 2016.

- Projet Métiss'art : Thème « Arts et libertés » en classe de 3^{ème}
Présentation du projet par Mme BOUVIER. → Annexe 2

Les activités artistiques et culturelles prévues sont en rapport avec les attentes du LPC et du Diplôme National du brevet des collèges. Un spectacle de Hip-Hop et théâtre est prévu le 20 septembre 2016. Le budget prévisionnel est de 11415 € pour l'année 2016/2017.

Mme JACOBS soumet au vote le projet « Arts et libertés » pour approbation.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
18	18	0	0

Le projet est adopté à l'unanimité.

- **Projet « Redécouvrir ma Guyane » → Annexe 3**

Présentation du projet par Mme FORET. Ce projet hors temps scolaire s'adresse aux élèves volontaires du niveau 6^{ème}. Atelier de 2H/semaine sur une progression thématique et chronologique. Une autorisation parentale et un engagement sur l'année seront demandés. Le projet est en cohérence avec le projet d'établissement et le projet de réseau. Les élèves découvriront des artistes, des artisans, des archéologues, des lieux historiques et visiteront des musées. Les activités seront basées sur les compétences du palier 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En fin d'année, les travaux des élèves seront exposés. Mme FORET informe que les élèves seront évalués par compétence.

Budget prévisionnel : 1898,63 €

M. VELLY n'est pas favorable à l'inscription des élèves au mois de juin. Mme BOUVIER suggère que cela se fasse lors de la réunion de rentrée des classes de 6^{ème}. Mme FORET souhaite que l'atelier s'adresse de préférence aux élèves volontaires les moins favorisés.

Mme La Présidente soumet au vote le projet de Mme FORET.

Nombre de votants	Pour	Contre	Abstention
18	18	0	0

Le projet est adopté à l'unanimité.

4. Présentation du Plan particulier de Mise en Sécurité :

Le document PPMS est remis à chacun des membres présents. M. CLOTILDE, l'Adjoint gestionnaire, présente le PPMS qui permet de faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un incident majeur → risques naturels, risques technologiques, risques conflictuels ou sociétaux.

Les 2 risques majeurs au collège NONNON sont :

- inondation
- attentat

Départ de M. NAROYANIN à 18H30.

M. SAINT-GEORGES informe qu'il a du mal à se familiariser avec le nom des bâtiments. Mme BOUVIER doute de la pertinence du choix des salles 1001 et 1002 en cas d'inondation.

Mme JACOBS rappelle que le PPMS sera présenté après le 1^{er} exercice de mise en confinement au conseil d'administration pour être validé. Au moment de la validation, la zone de confinement pourra

être modifiée en cas de nécessité. Une mallette de première urgence se trouve dans chaque zone de confinement. Au total, il y a 5 zones de confinement.

Départ de M. CLERVAUX à 18H38.

Le 1^{er} exercice de mise en confinement initialement prévu le 19 mai 2016 n'a pas eu lieu en raison d'une grève. Il est reporté au mercredi 1^{er} juin 2016 entre 8H et 9H.

M. SAINT-GEORGES souhaiterait que les personnels ne soient pas informés de la tenue d'un exercice d'évacuation ou de mise en confinement. Mme JACOBS rappelle que pour chaque 1^{er} exercice les personnels sont toujours informés.

Mme SENELIS informe qu'elle utilise une bouteille de dioxygène en physique/chimie. Que faut-il faire ?

Mme JACOBS lui répond que M. CLOTILDE se renseignera.

5. Informations diverses :

La 1^{ère} épreuve du DNB, l'oral d'histoire des arts, s'est déroulée le jeudi 26 mai 2016 après-midi.

Le collège passera en REP+ à la rentrée 2016.

La Principale a reçu une lettre du Recteur qui met en place une rencontre avec les représentants des parents d'élèves. Cette rencontre aura lieu le mardi 14 juin 2016 de 17H à 18H30 à l'université de Guyane. Mme N'GUYEN VAN NAÏ est d'accord pour y assister. Mme JACOBS se chargera de contacter M. ACHILLE pour lui demander s'il souhaite y participer.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 1^{er} juillet 2016.

La remise des prix aura lieu le mardi 21 juin 2016 au matin.

6. Questions diverses :

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 18H48.

La secrétaire de séance

Brigitte MOURIN



La Présidente



Marie-Hélène JACOBS

